

WEBINAIRE CCI

📅 18 décembre 2023

🕒 15h

Communiquer sur mon offre touristique responsable





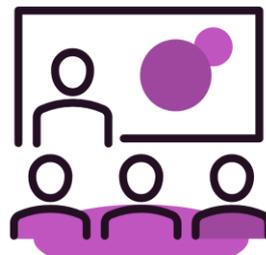
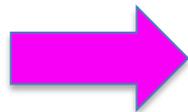
Bienvenue !



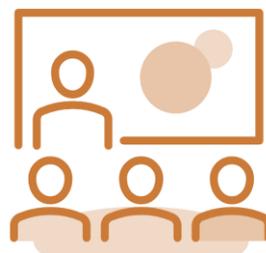
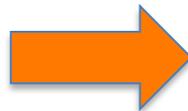


Les accompagnements « tourisme » de votre CCI

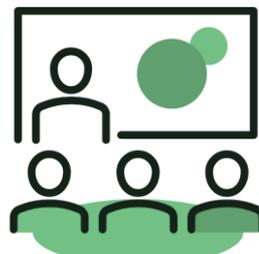
Stratégie
marketing
& marketing
opérationnel



Financements,
marques/labels,
réglementation
& relation-client



Tourisme durable





L'accompagnement individuel de votre CCI

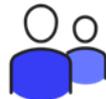


Notre offre :

- Evaluation de la situation de votre entreprise, vos points forts + plan d'actions
- Un accès à des contenus pratiques et des ateliers. Vous êtes guidé et accompagné par un conseiller de votre CCI dédié
- Un bilan pour mesurer l'impact des actions menées et vous permettre d'envisager la suite



Durée : 21h réparties sur 3 à 6 mois maximum



Public éligible :

- Dirigeants TNS affilié à l'AGEFICE
- Ayant cotisé >10 € sur le fonds formation

Thématiques : marketing, numérique, développement durable, qualité, performance, ...

PERSPECTIVE CROISSANCE

- ✓ Diagnostic de l'activité de l'entreprise et du projet de l'entrepreneur
- ✓ Accompagnement avec un conseiller CCI
- ✓ Bilan du plan d'actions

Un dispositif pris en charge



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Présentation du Fonds Tourisme Durable





Contexte



Contexte

Dispositif national piloté par l'ADEME, dans le cadre de Destination France, Fonds de l'Etat
Au niveau local, dispositif porté par l'ADT de l'Ardèche en partenariat avec le PNR des Monts d'Ardèche, Ardèche Le Goût, Alec07, Rénofuté Centre Ardèche et la CCI Ardèche

Objectif : soutenir via des aides financières les hébergements et restaurants dans leur démarche vers un tourisme durable, en apportant :

- 1) Un diagnostic gratuit réalisé par un partenaire du dispositif permettant d'élaborer un plan d'actions personnalisé à chaque structure.**
- 2) Un financement d'une partie des coûts d'investissement liés à la transition écologique.**





Conditions d'éligibilité



Conditions d'éligibilité

- Structure située dans une commune rurale peu dense et de moins de 20 000 hab.
- Avoir un statut d'entreprise TPE/PME.
- Activités de restauration et/ou d'hébergement (sur la base du code APE/NAF).
- Avoir un projet global et mature de transition écologique sollicitant au minimum 5 000€ d'aides.





Actions éligibles



Actions éligibles

- ❑ **Actions spécifiques aux restaurants** : formation à la cuisine durable, évolution des approvisionnements (équipements), lutter contre le gaspillage alimentaire (matériel en cuisine et en salle, pesée...), réduction des déchets (emballages, produits jetables...), confort d'hiver et confort d'été équipements froid commercial, économies d'eau en cuisine, etc.
- ❑ **Actions spécifiques aux hébergements** : réduction des consommations d'eau et d'énergie, maîtrise des besoins de chauffage des chambres, sèche-linge pro, bâche de nuit pour piscine, protection des ouvertures, végétalisation, économies d'eau pour les chambres/salles de bain, , promouvoir la mobilité durable, diminution des déchets non alimentaires, etc.
- ❑ **Actions communes « Tremplin »** : rénovation/isolation des bâtiments, éclairage, production de chaleur/froid, économie circulaire et gestion des déchets (récupérateurs d'eaux de pluie, broyeurs de végétaux, pavillons de compostage,...), écolabellisation, etc.





Nos actions collectives dans le cadre du Fonds tourisme durable





Nos actions collectives dans le cadre du Fonds Tourisme durable :

→ Les outils « écocgestes » de sensibilisation de la clientèle touristique

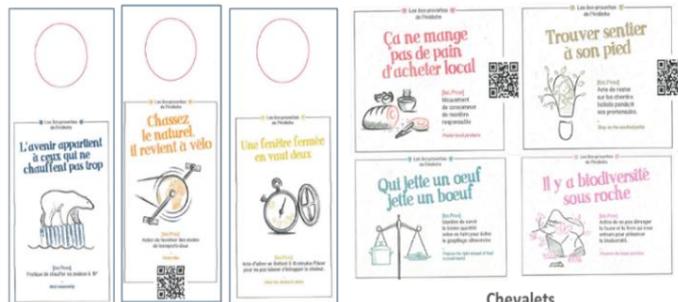
Des messages sur les pratiques écoresponsables à adopter pendant ses vacances

sur les thèmes des économies d'eau, d'électricité, de chauffage, sur le gaspillage alimentaire, la mobilité, le respect de la biodiversité

déclinés en stickers, en accroche porte et en chevalet + une affiche



Stickers et accroche porte



Chevalets



Affiche



Nos actions collectives dans le cadre du Fonds Tourisme durable :

→ Un programme d'ateliers/webinaires/éducteurs de sensibilisation des professionnels

A retrouver sur : <https://pro.ardeche-guide.com/tourisme-durable-webinaires-et-ateliers>

Sur les thèmes du tourisme durable :

- le décret tertiaire
- la gestion de l'eau « spécial gîtes/hôtels » le 31/01 et « spécial campings/villages vacances » le 01/02
- la mobilité
- la végétalisation des espaces verts
- la valorisation de la biodiversité





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programme Fonds Tourisme Durable
financé grâce à Destination France



Cédric RAGUET

Cedric.raguet@ardeche.cci.fr

04 75 36 17 01 – 06 07 13 83 80

Camille WAIT

Camille.wait@ardeche.cci.fr

06 08 34 48 27



www.ardeche.cci.fr/pros-du-tourisme